



L'INSERTION PROFESSIONNELLE

DES TITULAIRES

DU BP JEPS ACTIVITES GYMNIQUES

DE LA FORME ET DE LA FORCE

*RAPPORT D'ENQUÊTE AUPRÈS DES TITULAIRES DU
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ
"ACTIVITES GYMNIQUES DE LA FORME ET DE LA
FORCE" DIPLÔMÉS EN 2008 ET EN 2009*

Octobre 2012

I. SOMMAIRE

| | | |
|------|--|----|
| I. | Sommaire..... | 2 |
| II. | Introduction..... | 3 |
| | A. Méthode d'enquête | 4 |
| | B. Descriptif de la certification (extrait du RNCP) | 4 |
| | C. Eléments de contexte pour la région..... | 5 |
| III. | La population interrogée..... | 7 |
| | A. Caractéristiques de la population interrogée | 7 |
| | B. Les différents types de certifications détenues par les 24 diplômés interrogés..... | 9 |
| | C. La situation professionnelle de la population | 10 |
| | 1. Situation professionnelle avant le BPJEPS AGFF | 10 |
| | 2. Situation professionnelle actuelle..... | 11 |
| IV. | Les parcours professionnels..... | 12 |
| | A. Insertion dans l'emploi associatif..... | 12 |
| | 1. Environnement de travail et salaire..... | 13 |
| | 2. Discontinuité : multi employeurs et temps partiel | 13 |
| | 3. Prolongation d'une pratique de loisir | 15 |
| | B. Insertion dans l'emploi des centres de remise en forme | 17 |
| | 1. Stratégie des employeurs | 17 |
| | 2. Le centre de remise en forme par choix..... | 18 |
| | 3. Performance physique..... | 18 |
| | C. Les travailleurs indépendants..... | 20 |
| V. | Formation continue et effets de mode..... | 21 |
| VI. | Longévité professionnelle et reconversion..... | 22 |
| VII. | Conclusion | 25 |

II. INTRODUCTION

L'enquête présentée dans ce rapport a été réalisée à la demande de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire afin d'observer l'insertion professionnelle des diplômés du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport pour la spécialité Activités gymniques de la forme et de la force (BP JEPS AGFF, années 2008 et 2009).

Il s'agit d'éclairer la réalité des choix de parcours professionnels qui s'opèrent et d'observer les conditions d'emploi des diplômés depuis l'obtention du BP JEPS AGFF selon le type d'employeur.

L'enquête permet notamment de savoir si l'insertion professionnelle se réalise dans le secteur du sport et en particulier dans le domaine de l'AGFF que ce soit en milieu associatif, dans celui des centres de remise en forme ou en tant qu'auto-entrepreneur. Elle nous montre que, si tous les diplômés interrogés (un tiers des diplômés 2008-2009) sont en emploi 3 à 4 ans après l'obtention du diplôme, leurs parcours ont évolué différemment selon leurs choix en termes de conception du métier, de conditions d'emploi ou d'éventuelles difficultés physiques. Elle ouvre des pistes de réflexion pour les acteurs du champ professionnel (salariés, employeurs, partenaires sociaux, décideurs publics...) sur les questions de formation continue, reconversion ou santé au travail.

Les noms de personnes citées ont été changés pour le rapport.

Nous remercions pour leur accueil et leur disponibilité toutes les personnes qui ont participé aux entretiens.

A. METHODE D'ENQUETE

- L'ensemble de la population retenue pour être interrogée est constituée de 77 personnes diplômées entre avril 2008 et juin 2009.
- L'enquête a été réalisée en août / septembre 2012, par entretiens téléphoniques, à partir d'une liste fournie et validée par la Direction régionale de la jeunesse et des sports.
- 75 personnes ont été contactées, soit par mail, soit par téléphone (ou les deux).
- 115 appels téléphoniques, qui n'ont pas tous aboutis en raison de lignes coupées, de numéros qui ne correspondent pas à l'interlocuteur ou injoignables faute de répondeur.
- 24 interviews ont été réalisées, à partir d'une grille d'entretien, elles ont duré entre 13 et 17 minutes chacune.

B. DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (EXTRAIT DU RNCP)

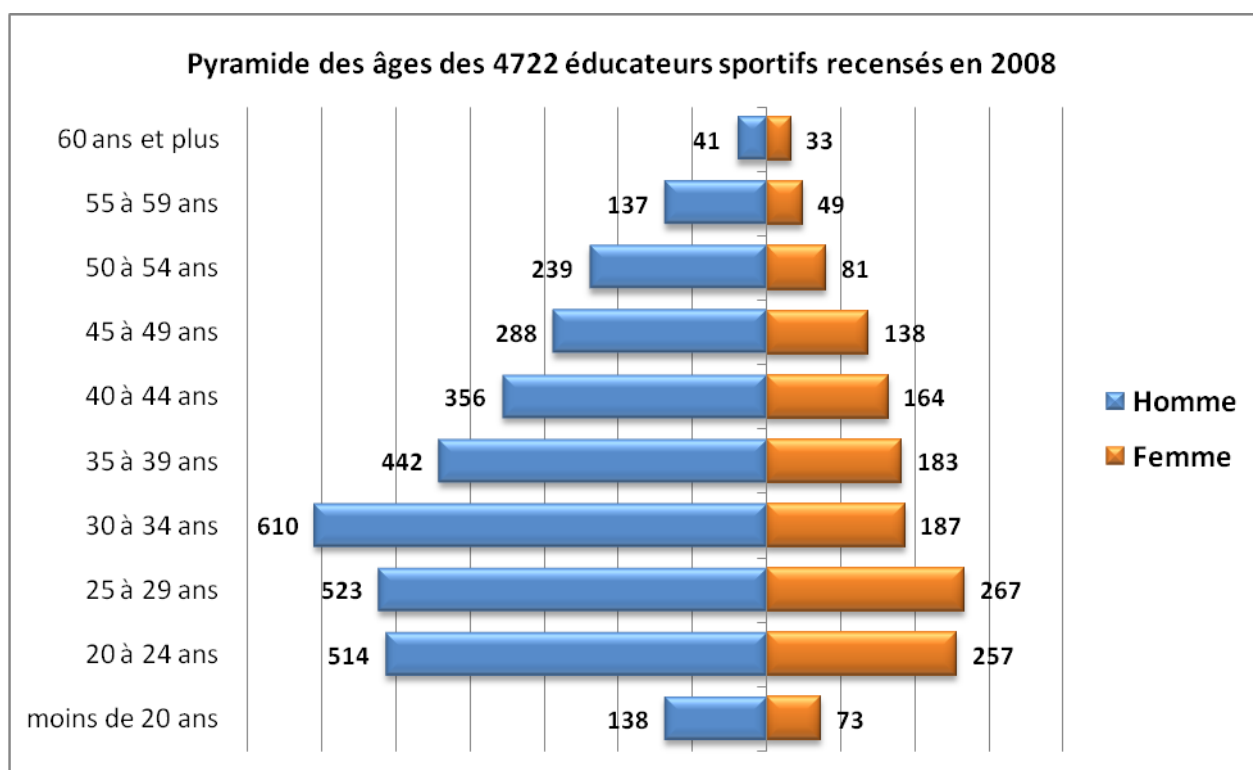
Les arrêtés portants sur la création de la certification :

- Arrêté du 18 avril 2002 : organisation du BP JEPS.
- Arrêté du 12 août 2005 : création de la spécialité "activités gymniques forme et force".

Extrait : *"L'animateur sportif d'activités gymniques de la forme et de la force exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques liés aux activités gymniques de la forme et de la force dans la limite des cadres règlementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure."*

C. ELEMENTS DE CONTEXTE POUR LA REGION

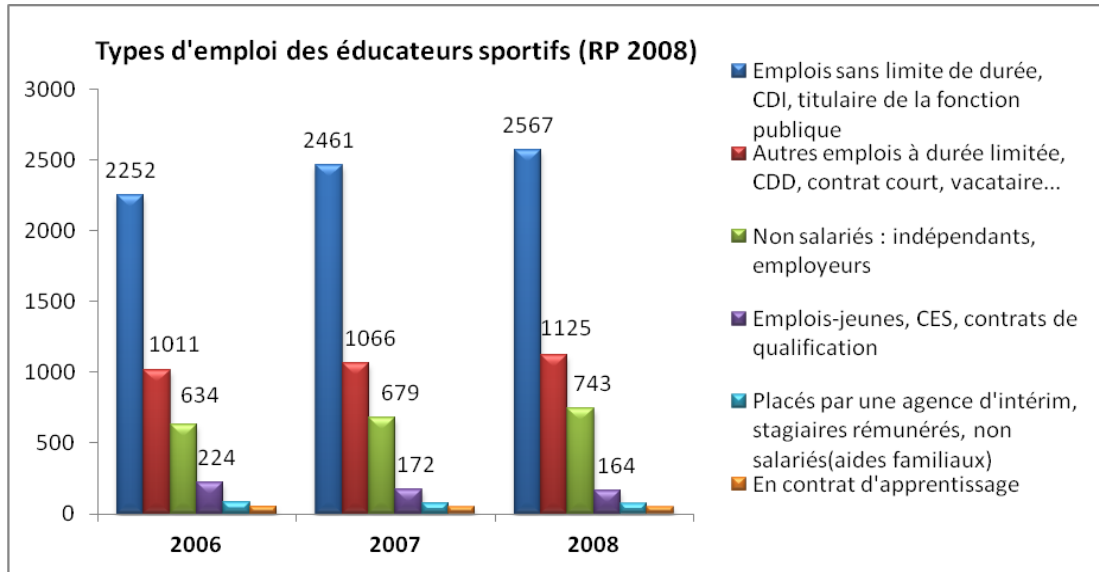
En 2008 on recense 4722 emplois de moniteurs et éducateurs sportifs dans la région avec une progression de 10% depuis 2006, progression qui bénéficie particulièrement aux femmes (+17%) qui représentent 30% de cette population¹.



En terme de types d'emplois, ces 4722 emplois se répartissent sensiblement dans les mêmes proportions entre 2006 et 2008, avec près de la moitié en contrats à durée indéterminée, un quart en contrats "courts" et un quart en situations diverses.

Parmi ce dernier quart, il faut noter la progression importante (+17%) des éducateurs sportifs recensés comme indépendants et la baisse (-15%) des intérimaires et stagiaires rémunérés.

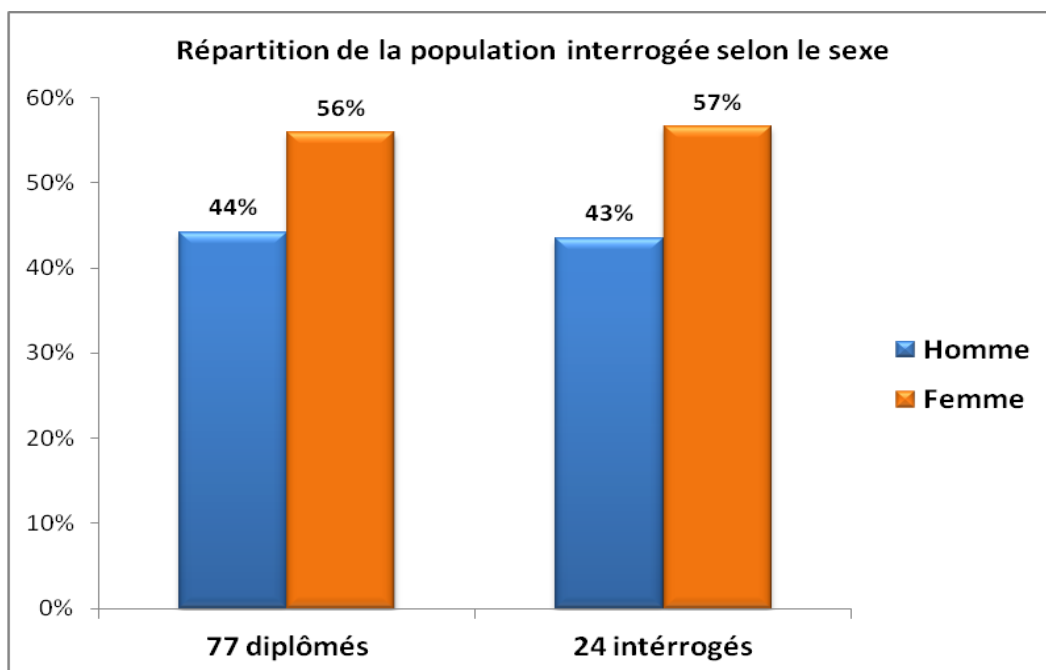
¹ Source : INSEE. Recensement de la population 2008)



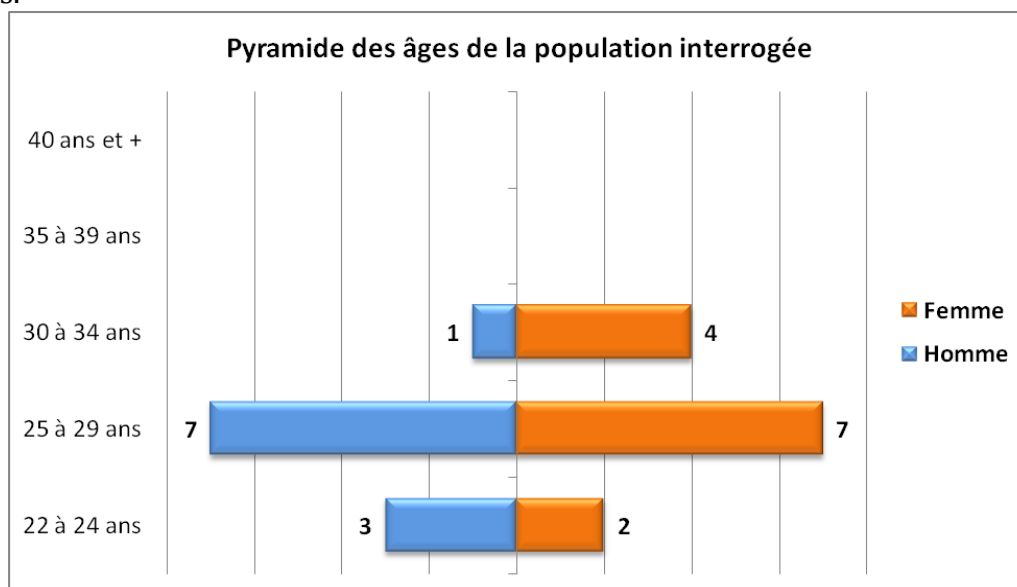
III. LA POPULATION INTERROGEE

A. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION INTERROGEE

La population interrogée est constituée à part égale d'hommes et de femmes. Avec une moyenne d'âge de 28 ans, 11 ont été diplômés en 2008 et 13 en 2009.

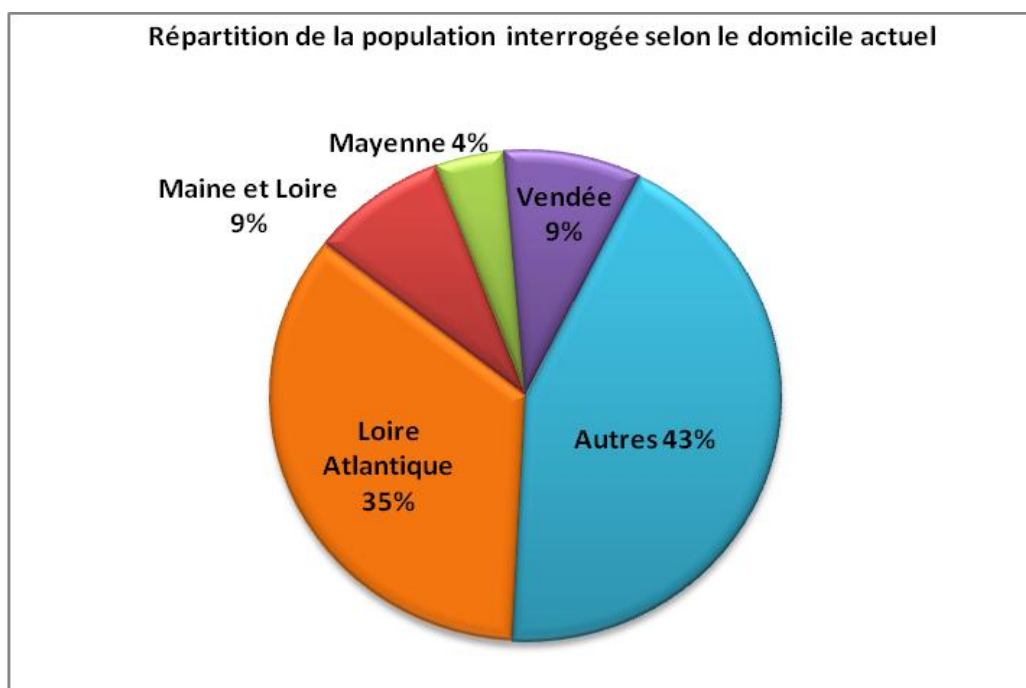


Les femmes interrogées sont plus âgées, 8 sur 13 ont plus de 28 ans pour 1 sur 11 chez les hommes.



La moitié (53%) des diplômés interrogés est domiciliée dans la région, toutefois, la mobilité domicile/travail est importante pour une partie d'entre eux qui parcourent de nombreux kilomètres dans leur département, chaque semaine lorsqu'ils ont plusieurs employeurs.

La mobilité géographique hors région est importante (43%), il s'agit de 10 diplômés qui sont tous en emploi aujourd'hui . Leur parcours personnel (choix familiaux) est autant à l'origine de cette mobilité que leurs objectifs professionnels (travailler pour une "grosse association", reprise d'entreprise).



B. LES DIFFERENTS TYPES DE CERTIFICATIONS DETENUES PAR LES 24 DIPLOMES INTERROGES

23 personnes (sur 24 interrogées) sont titulaires d'un autre diplôme. Essentiellement des diplômes de niveau IV et III.

40% des diplômes supplémentaires détenus par les femmes sont de niveau Bac + 2 et plus tandis que 56% des diplômes supplémentaires des hommes sont de niveau Bac.

| | |
|----------------------|---|
| Pas d'autre diplôme | 2 |
| Baccalauréat | 8 |
| Diplôme du supérieur | 9 |
| BEES ou BP JEPS | 4 |
| Diplôme fédéral | 2 |
| Autre diplôme | 4 |

Cette population possède un niveau de formation initiale supérieur aux autres spécialités du BP JEPS comme du BPJEPS AS et BPJEPS APT (enquêtés en 2010 et 2011). Les titulaires d'une licence STAPS sont plus nombreux et constitue une singularité de la spécialité AGFF.

Détail des niveaux et spécialités de la certification supplémentaire

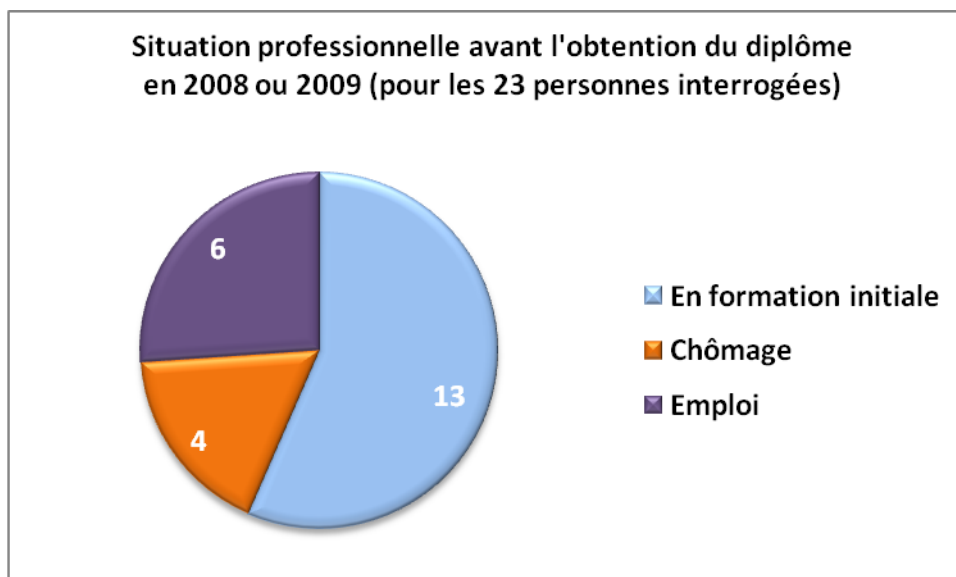
| |
|---|
| Niveau III et plus |
| Maitrise STAPS |
| Licence STAPS Education et Motricité |
| Licence STAPS Entraînement et performance |
| Licence STAPS APA |
| BTS finition et aménagement |
| Niveau IV |
| Bac Littéraire |
| Bac série Scientifique |
| Bac Technique |
| BTA service milieu rural |
| Niveau V |
| BEP Maintenance électronique |
| CAP coiffure |
| Divers ou Fédéral |
| BNSSA |
| Initiateur football |
| Instructeur "Zumba" |

C. LA SITUATION PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION

Les personnes interrogées ont déclaré leur situation professionnelle avant et après le passage du BP JEPS AGFF.

1. SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT LE BPJEPS AGFF

On constate une situation professionnelle différente avant le diplôme selon l'âge de la personne interrogée. Tous les moins de 28 ans (24 ans au moment du diplôme) se déclarent en situation de "formation initiale" à l'entrée en formation et pour tous les plus de 28 ans en "situation d'emploi" (6/24) ou de chômage (5/24).

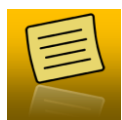
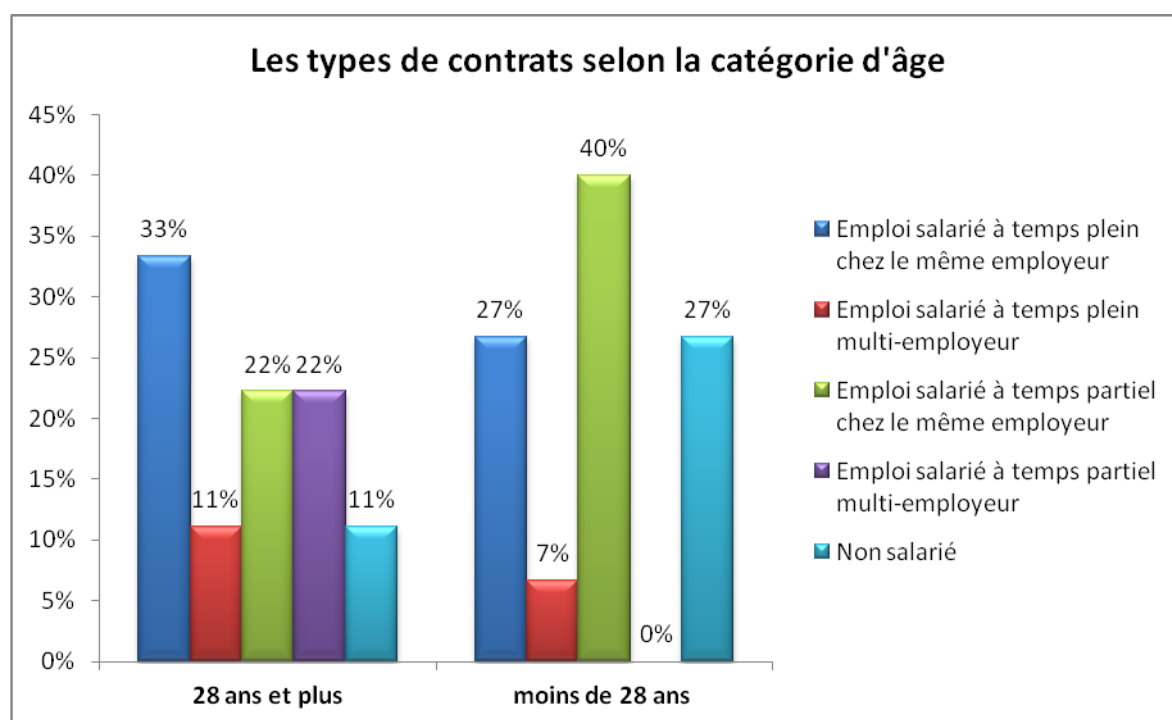


Leurs impressions concernant leur parcours professionnel diffèrent également selon leur âge. Les moins de 28 ans estiment avoir eu un parcours "stable" dans l'emploi depuis le diplôme (emploi 2 ans mini avec accès à CDI) tandis que les plus de 28 ans sont partagés et estiment pour moitié avoir eu un parcours stable et pour moitié "instable" (emploi instable (plusieurs emplois, 2 ans mini mais sans accès à CDI).

2. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Toutes les personnes interrogées (24) sont en emploi à la date de l'enquête et 22 sur 24 dans le secteur du sport.

Les types de contrats occupés sont plus variés chez les plus âgés (temps plein/partiel, mono/multi-employeurs...) alors que la catégorie des emplois à temps partiels multi-employeurs est dominante chez les plus jeunes et qu'un tiers de ces diplômés sont "non salariés" (moins de 28 ans qui étaient en formation initiale avant le diplôme).



L'ensemble de la population interrogée (24 personnes) :

Autant de femmes que d'hommes .

Les femmes sont plus âgées et plus diplômées.

Les plus jeunes (moins de 28 ans) étaient en formation initiale avant le diplôme.

Les 24 diplômés interrogés sont tous en emploi actuellement.

IV. LES PARCOURS PROFESSIONNELS

L'analyse des parcours d'insertion révèle différentes trajectoires selon les individus, on peut isoler 4 populations types pour les décrire :

- Une population insérée dans l'emploi associatif (6 diplômés).
- Une population insérée dans l'emploi du secteur des centres de remise en forme² (8 diplômés).
- Les autos entrepreneurs (6 diplômés)
- Une population insérée hors champs de la gym forme et force (4 diplômés)

A. INSERTION DANS L'EMPLOI ASSOCIATIF

Parmi les 24 personnes en emploi aujourd'hui, 6 travaillent pour des employeurs associatifs (2 hommes et 4 femmes) 3 ont été diplômées en 2008 et 3 en 2009 ils sont titulaires d'une double certification du Ministère des sports de niveau 4 soit : le BPJEPS AGFF + un BP JEPS APT, BEESAN ou BEES Volley-Ball.

La pratique d'une activité de loisir dans un cadre associatif a permis à deux d'entre eux de trouver un emploi dans l'association dont ils étaient membres.

Les 4 autres ont été recrutées et travaillent dans une association par choix.

| Emploi associatif | Emploi centre remise en forme | Auto entrepreneur | Hors champ |
|-------------------|-------------------------------|-------------------|------------|
| 6 | 8 | 6 | 4 |

² Centre de remise en forme : sont regroupés sous ce terme générique les entreprises à caractère privé, autres que sous statut associatif : les salles de sport privées, les clubs de remise en forme, centres de culture physique ou d'activités du bien être.

1. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET SALAIRE

Pour ces diplômés, travailler pour un employeur associatif apporte des avantages en termes d'environnement de travail et de conditions d'emploi, ils parlent de :

- L'ambiance de travail, qu'ils trouvent moins stressante que dans les centres de remise en forme.
- Le taux horaire salarial, qu'ils estiment plus élevé que dans les centres de remise en forme.

Comme l'explique Mathieu, 33 ans : *" Aujourd'hui je suis toujours dans le sport en association. C'est un choix parce que l'ambiance me plait. Il n'y a pas de pression. Il y en a plus dans les centres de remise en forme parce que les clients paient cher, en stage je l'ai ressenti. En association, il n'y a pas ça. Les gens viennent quand ils finissent le travail, pour se détendre."*

Béatrice, 29 ans parle également de son ressenti au travail : *"L'ambiance est meilleure, les gens se regardent moins dans le miroir". "En centre de remise en forme, c'est la chaîne, parfois toutes les ½ heures on change. J'ai du faire ça juste après mon accouchement, c'est dur"... "En association j'ai un meilleur salaire."*

Et Aurélie, 28 ans, qui travaille dans un centre de remise en forme le constate également : *"En association, on gagne mieux sa vie, mais il faut trouver..."* un emploi.

2. DISCONTINUITÉ : MULTI EMPLOYEURS ET TEMPS PARTIEL

Cette population insérée dans l'emploi associatif décrit son parcours post-diplôme comme stabilisé dans l'emploi, toutefois les parcours sont loin d'être linéaires.

Le thème de la difficulté à construire un espace de travail "continu" revient régulièrement dans les entretiens, tous sont à la recherche d'une forme de stabilité entre rythme de travail et salaire.

L'ensemble des répondants affirment que les contrats d'éducateur sportif AGFF à durée indéterminée et à temps plein sont rares dans l'emploi associatif. Et que la pratique d'une forme de discontinuité est courante, les diplômés s'organisent entre multi employeurs et temps partiels.

MULTI EMPLOYEURS

Plusieurs diplômés interrogés décrivent des situations professionnelles complexes, comme Béatrice :

"En juillet et août, heureusement que j'ai les deux (BP JEPS AGFF et BEESAN) et que je travaille avec mon BEESAN, et ceux qui n'ont pas les 2 sont obligés de travailler en centre pendant l'été, payés au smic !"..."l'année dernière j'avais 7 employeurs que j'ai perdus parce que j'étais enceinte et qu'ils n'ont pas reconduit les CDD.

Ou comme Alex, 27 ans : *"Aujourd'hui j'ai 2 employeurs, j'aurais préféré un seul, mais c'est une contrepartie qu'il faut accepter"* (il dit avoir une rémunération supérieure à l'emploi de salle de remise en forme).

Pour travailler toute l'année, ils sont donc contraints d'organiser des ajustements en terme de formation comme Mathilde, 33 ans : *"J'ai passé l'UCC accueil de loisir pour compléter sur les mois d'été",* ou Adèle, 29 ans : *"J'ai passé le BPJEPS APT pour travailler pendant les vacances scolaires"*

On constate donc une forme de précarité consentie, qu'ils ont en commun avec d'autres titulaires de BPJEPS (Animation Sociale ou Activités physiques pour tous, voir Enquêtes 2008 2010 et 2011).

TEMPS PARTIEL

Seuls trois d'entre eux travail à temps plein, auquel il faut ajouter un diplômé qui cumule plusieurs emplois pour former un temps plein.

Lorsque l'emploi est à temps partiel, il dépasse rarement 60% d'un temps plein, une situation subie, comme le dit Mathilde : *"J'ai environ 60% d'un temps plein. Au niveau du temps de travail c'est mieux mais il me faudrait 4 à 5 heures de plus"*

Ils sont unanimes et souhaiteraient un volume d'heures de travail plus important comme Adèle : *"C'est un très beau métier, mais salarié à 20 ou 25 h, ce n'est pas assez."*

Cette situation à des conséquences financières non négligeables, et à long terme pour Béatrice : *"Je travaille 20 à 25 heures, à ce rythme je vais mettre 2 ans minimum pour rembourser mon diplôme"*.

3. PROLONGATION D'UNE PRATIQUE DE LOISIR

Trouver un emploi dans le secteur associatif peut également permettre de prolonger une pratique compétitive dans un cadre associatif et fédéral comme la gymnastique sportive et le volley-ball.

Alex : *" Le secteur associatif c'est un choix, je baigne dedans et je voulais retrouver la même chose dans mon travail. Et là où je suis c'est un bon niveau de compétition "*

Anne, 30 ans : *"J'ai eu une opportunité par le centre de gym où j'étais adhérente et où j'entraînais depuis très longtemps avec mes diplômes fédéraux FSCF"*.

Au-delà de l'attrait pour la pratique compétitive, c'est le sentiment d'appartenance qui fonctionne pour l'entrée de ces diplômés sur le marché du travail.

Toutefois, leurs associations sportives d'origine ne semblent pas les avoir incités à s'orienter vers l'emploi associatif et le choix de travailler dans ce secteur ne s'est concrétisé qu'au moment du projet de formation.

Les diplômés parlent d'un manque de visibilité des débouchés vers les emplois dans le champ associatif, en amont de la formation. Ce sont surtout les débouchés vers la pratique sportive compétitive de haut niveau qui sont le plus souvent mis en perspective.

Les travaux récents de V. Tchernonog³ confirment que le manque de visibilité sur les perspectives à moyen ou long terme des associations sportives est une difficulté majeure pour celles qui sont employeurs. Difficulté qui se répercute sur leur capacité à capter des compétences salariées sur le marché du travail. Cette situation les rendrait donc prudentes sur leur offre potentielle d'emplois. Pourtant, les statistiques régionales des effectifs salariés, en constante progression, attestent d'un vivier d'emploi réel et militent pour que la promotion de l'emploi salarié de ce secteur soit prise en charge.

³ V. Tchernonog, JP Vercamer, Enquête : "Les associations entre mutations et crise économique". Associations et Fondations – Octobre 2012



La population insérée dans l'emploi associatif

- **Ces diplômés sont les plus âgés parmi la population interrogée : moyenne d'âge plus de 28 ans.**
- **Ils détiennent plusieurs certifications, en particulier niveau 4 du Ministère de la Jeunesse et des Sports.**
- **Un environnement de travail et des éléments de satisfaction malgré des parcours professionnels "discontinus": multi employeurs et temps partiels.**
- **Manque de visibilité de l'offre potentielle d'emploi associatif.**

B. INSERTION DANS L'EMPLOI DES CENTRES DE REMISE EN FORME

Parmi les 24 diplômés en emploi aujourd'hui, 8 travaillent dans le secteur des centres de remise en forme, ils représentent un tiers des personnes interrogées. Ils sont moins âgés que les diplômés qui travaillent dans le secteur associatif : 7 sur 8 ont moins de 28 ans.

Contrairement aux diplômés insérés dans le secteur associatif, aucun n'est titulaire d'une autre certification de niveau 4 délivrés par le Ministère des sports (BPJEPS APT, BEESAN...).

Ils décrivent leur parcours professionnel depuis l'obtention de leur diplôme comme stable.

1. STRATEGIE DES EMPLOYEURS

Ils déclarent tous avoir un emploi dans ce secteur "*par choix*" et parfois les opportunités se sont dessinées dès la période de formation, comme l'explique Nicolas, 23 ans, il travaille dans un centre de remise en forme : "*J'ai eu une proposition de CDI avant la fin de la formation, à temps plein.*"

Ils sont plusieurs, comme Nicolas à nous avoir signalé qu'ils avaient été contactés par des employeurs de centre de remise en forme alors qu'ils étaient encore en formation.

Ces employeurs sembleraient avoir une prise en compte des problématiques de recrutement et ils n'hésitent pas "à parler embauche" avant le diplôme.

L'expérience du stage peut également contribuer au choix du secteur du centre de remise en forme, comme pour Alice, 26 ans : "*Je ne souhaitais pas travailler en association, j'en ai fait pendant ma formation, et cela ne me convient pas parce qu'ils n'ont pas de moyens matériels. Ils s'intéressent pas à l'entraînement.*" Pour Sophie, 23 ans, c'est la période de stage qui à également confirmée son choix : "*Mon stage m'a permis de trouver un emploi, un des clients de la salle où j'ai effectué mon stage a ouvert une salle de remise en forme où je travaille depuis ma sortie. J'ai choisi la remise en forme dès le départ, c'est la diversité qui m'a intéressée, musculation, cours collectifs...*".

2. LE CENTRE DE REMISE EN FORME PAR CHOIX

Parmi ces diplômés insérés dans le secteur des centres de remise en forme, certains ont débuté dans l'emploi associatif mais ils n'y ont pas trouvé les conditions auxquelles ils aspiraient. Comme Nathan, 25 ans, il a occupé un emploi associatif pendant 8 mois après son diplôme puis il a trouvé un emploi en salle de remise en forme : *" Mon asso ne me rémunérait pas officiellement, pas déclaré comme éducateur sportif, alors j'ai changé parce que je savais qu'avec la salle je pourrais continuer avec plus d'heures."* La perspective d'un emploi déclaré et d'un volume horaire garantissant un salaire mensuel plus élevé l'ont amené à changer de type d'employeur.

La variété des tâches, liées à l'activité commerciale, est aussi mise en avant par Damien, 25 ans, pour justifier son intérêt pour ce type d'emploi : *"Aujourd'hui, je suis salarié, j'ai la responsabilité partagée du centre. Je m'organise, je fais un peu de tout, l'accueil, le commercial, les cours..."*

3. PERFORMANCE PHYSIQUE

Comme pour les diplômés insérés dans le secteur associatif, le type de pratique physique exercée dans l'emploi a également pu guider les choix vers ce type d'employeur.

Pour Sébastien, 26 ans, c'est la pratique de la musculation et du coaching qui l'ont attiré : *"J'ai fait le choix de la remise en forme pour le côté musculation et coaching, ce qui n'existe pas trop en association."*

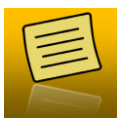
Le rapport à la performance physique est important pour ces diplômés, Alice : *"l'association c'est rigolo, mais au niveau des résultats physiques, le public ne vient pas pour progresser. La progression c'est important pour moi"*.

Pour Pierre également, à 26 ans il travaille en salle de remise en forme : *"C'est ce que je préfère par rapport à l'association, une clientèle régulière qui vient pour la préparation physique."*

Nicolas, 23 ans : *"Le centre de remise en forme c'est un choix dès le départ, parce qu'il y a plus de relationnel individuel, dans l'associatif c'est plutôt des cours collectifs."*

Finalement, pour ces diplômés, le choix de l'emploi dans un centre de remise en forme s'avère satisfaisant.

La garantie d'un volume horaire de travail minimum est également évoquée comme levier, même s'il y a aussi des limites comme l'explique Pierre : *"Je trouve que par rapport au travail que cela demande ce n'est pas compté dans les heures, comme pour un préparateur physique professionnel, parce qu'il y a toute la préparation pour chaque personne, la mise en place et le suivi..."* Il déplore une faible prise en compte du travail de préparation, hors face à face pédagogique, travail non reconnu dans le décompte des heures et non compensé par le taux horaire.



La population insérée dans le secteur des centres de remise en forme

- **Une population plus jeune**
- **Pas de double certification de niveau 4 du Ministère des sports**
- **Le secteur des centres de la remise en forme par choix**
- **La pratique professionnelle orientée vers la performance**

Six diplômés ont choisi d'exercer sous un statut de travailleur indépendant (auto entrepreneurs, gérants). Ils expliquent leur choix comme la continuité d'un parcours professionnel instable depuis la sortie de formation.

Caroline, 31 ans : *"J'ai créé mon job, parce que je ne savais pas que c'était comme ça, ils (ndla: les formateurs) auraient pu me dire que les débouchés c'était surtout des petits contrats et qu'il faut changer tous les ans. A mon compte ça me correspondait mieux."*

Maxime, 24 ans : *"A la sortie (de formation) j'ai fait une saison Centre Med, et la même année j'ai cumulé : Mooving + une autre salle, mais je survivais c'étaient des petits CDD et ce n'était pas à temps plein (20h / 25 h). Et puis mon patron de stage (salle remise en forme) m'a rappelé, et puis il a fait faillite, j'ai repris à mon compte".*

Elise, 26 ans : *"Avant au niveau du travail s'était assez instable : à moitié association et moitié en salle de remise enforme et je devais faire des extra en restauration pour compléter. Alors depuis un an j'ai créé ma société, c'est une salle de remise en forme".*

Tristan, 22 ans : *"L'association c'est trop précaire, il faut trouver des employeurs tous les ans..."*

Paule, 28 ans : *"Je n'avais pas assez d'heures en association. Et la "Zumba" m'a permis d'être à mon compte. Aujourd'hui je donne 4 cours par semaine, je loue des créneaux dans des salles".*

Pour ces diplômés, la plupart du temps, ce statut leur permet d'assurer leur propre emploi et d'échapper aux aléas des petits contrats ou des faibles volumes d'heure. Il n'est pas rare de voir des diplômés du champ des métiers du sport évoluer vers des fonctions partiellement commerciales, dans lesquelles ils n'éprouvent pas de difficultés. La formation et l'environnement de celle-ci n'y est pas étrangère. Savoirs êtres et savoirs informels (attachés aux métiers du lien social) sont naturellement réinvestis dans la relation client. Ils sont toutefois globalement éloignés de la figure de l'entrepreneur "chef d'entreprise" au profit de celle du travailleur individuel.

V. FORMATION CONTINUE ET EFFETS DE MODE

Qu'ils soient insérés dans le secteur associatif ou celui des centres de remise en forme, le regard des diplômés sur les besoins en formation continue convergent. Ils évoquent les effets de mode qui ont un impact non négligeable sur la demande des employeurs. Les diplômés ont des difficultés "à suivre" en terme de formation parce qu'il faut sans cesse s'adapter, que les formations coûtent chères et que le financement de celles-ci n'est pas toujours assuré par l'employeur et se complique en cas de multi-employeurs.

Comme l'explique Béatrice : *"En ce moment la mode c'est le body bar, body machin... et maintenant c'est la "Zumba" et c'est une formation de 400 euros et c'est comme ça, la mode ça change tous les ans. Mais il a fallu que je me batte avec l'association pour qu'ils me paient la formation."*

Et Alice : *"J'ai été formée en Body Pump, en fait c'est important pour se faire embaucher de faire des modules complémentaires, il faut se mettre à la page Les Mills, Body Balance, Jump etc. La plupart du temps c'est l'entreprise qui paie, c'est environ 300 euros le week-end".*
(Formation hors temps de travail)

Ou encore Sophie : *" J'ai fait les formations "Zumba", Pilates, heureusement financées par l'employeur."*

Amélie, 28 ans, elle travaille dans un centre de remise en forme : "Il faudrait peut-être que je complète avec un BEESAN, parce que le centre va avoir une piscine. Mais je ne sais pas comment on va financer ça. Ca risque d'être source de problèmes !!"

VI. LONGEVITE PROFESSIONNELLE ET RECONVERSION

La longévité de carrière et l'éventualité d'une reconversion est une thématique qui revient régulièrement lorsque les diplômés parlent de leur avenir professionnel. Les diplômés interrogés partagent l'idée qu'ils ont entrepris une activité professionnelle de courte durée.

Une faible longévité professionnelle qu'ils semblent avoir intégrée dès le départ. Pour ces diplômés, leurs capacités physiques déterminent leur capacité d'emploi. Ils envisagent un parcours de 10 à 15 ans, se projettent facilement dans l'avenir et parfois même ont déjà réalisé une reconversion, comme Marc 26 ans : *"Déjà dans la formation j'avais souhaité me diversifier, j'avais passé le BEESAN, on sait jamais..."* Il a travaillé dans une association pendant 4 ans et vient de trouver un emploi à temps plein dans la natation *"Ce diplôme m'a permis de trouver plus d'heures de travail et ça sera moins usant physiquement."*

Béatrice parle de limite d'âge et d'usure : *"Je suis contente parce que j'arrive à aider les gens (diplôme diététique par correspondance). Par contre quand je vais avoir 40 ans je vais plus pouvoir courir partout y a beaucoup de déplacements et en arrivant il faut être en forme, avoir le sourire pour travailler."* Et pour Nicolas l'usure semble incontournable : *"Dans l'avenir je pourrai peut être changer d'établissement, j'ai 23 ans mais à 35 ans on en a assez et on est usé !"*

Pour ces diplômés la situation reste ambiguë, avoir plus d'heures de travail signifie avoir un meilleur salaire mensuel, mais également une accélération de l'usure physique.

Ils envisagent plusieurs voies de reconversion:

- l'auto-entrepreneuriat comme Pierre : *"Educateur sportif, on ne peut pas faire ça 10 ans, du coup après on peut envisager d'être gérant, c'est moins physique, c'est de la paperasse... J'espère retourner dans ma région d'origine et monter un complexe médico-sportif. Ou comme Sophie : "L'idéal serait d'ouvrir ma salle, pour gérer comme je le souhaite et proposer le programme que je veux, mais ça ne serait pas à cause des conditions de travail, parce que là j'ai de très bonnes conditions actuellement".*

- le secteur public comme Adèle: *"encore 10 à 15 ans et plus tard j'envisagerai un poste en Mairie."*

Parmi les 24 diplômés interrogés, 4 ont quitté le secteur d'activité de la gymnastique forme et force pour divers motifs.

Nous avons évoqué plus haut le cas de Marc qui a évolué vers le métier d'éducateur sportif activités de la natation.

Pour deux diplômés, l'implication physique que nécessite l'exercice du métier d'éducateur dans le champ de l'AGFF a posé des problèmes de santé au travail. Cette implication physique est venue contrarier leur projet professionnel, voire menacer leur emploi.

La blessure de Louise, 27 ans, l'a contrainte à changer de métier : *"Je suis blessée depuis un an, les employeurs demandent de faire pas mal de cours, depuis 3 ans je suis usée, je ne peux plus travailler. Et du coup je n'ai plus la condition physique. Pour l'instant je n'arrive pas à imaginer de pouvoir retravailler. Et puis ça va très vite, les nouvelles formations ("Zumba" etc...) je ne les connais pas. Je suis retournée travailler avec mes parents."*

Line, 30 ans a subi une opération des ligaments croisés. Elle travaille aujourd'hui en EHPAD: *"A 30 ans, je ne voulais plus de cette vie là, au niveau des horaires, aujourd'hui je débauche au plus tard à 18h30. Je ne voulais plus bouger. Et puis on se pose la question au niveau physique avec 15h de cours par semaine, ça m'a usé physiquement."*

Quand à Benjamin, 26 ans, il a changé de secteur d'activité. Après quelques mois en association et puis le centre de remise en forme (où il avait trouvé son dernier contrat) a fermé : *"Je suis retourné dans le BTP y a trop de petits contrats, pas de situation fixe, c'est incompatible avec une vie personnelle"*.



- **Les effets de mode liés aux pratiques gymniques compliquent le parcours professionnel en imposant une obligation de formation continue qui n'est pas toujours prise en charge.**
- **Les diplômés semblent d'emblée accepter un parcours professionnel à durée limitée dans le métier d'éducateur sportif AGFF, pour des motifs d'usure physique.**
- **Les accidents de parcours comme une blessure ou une transition difficile entre deux emplois peuvent entraîner une reconversion.**

VII. CONCLUSION

Au terme de ce rapport, quelques enseignements peuvent être retenus sur les titulaires du BPJEPS Activités gymniques de la forme et de la force enquêtés. Les 24 diplômés interrogés sont tous en emploi 2 ans et demi à 3 ans après le diplôme. Pour comprendre leur choix de parcours professionnel, il convient de distinguer trois types de débouchés : l'emploi associatif, celui du centre de remise en forme et les débouchés vers l'auto-entrepreneuriat.

La population insérée dans l'emploi associatif, avec une moyenne d'âge de plus de 27 ans, a choisi ce type d'emploi pour l'environnement de travail jugé satisfaisant (en particulier le taux horaire de salaire) malgré des emplois à temps partiel et temps partagé pour plusieurs employeurs. Le lien social qui se crée en amont de la formation, dans le cadre d'une pratique de loisir des futurs diplômés, joue un rôle important dans leur choix post-diplôme. Toutefois la question de l'amélioration de la visibilité de l'offre d'emploi potentielle vers ce type d'employeur se pose.

Les diplômés insérés dans le secteur des centres de remise en forme le sont par choix. C'est la perspective d'un contrat de travail pour un employeur unique (malgré un taux horaire de salaire jugé faible) et celle d'une pratique professionnelle orientée vers la performance que ces diplômés ont choisi. L'attractivité vers ce type d'emploi est renforcée, les employeurs des centres de remise en forme sont présents dès la période de formation pour présenter leur offre d'emploi potentielle.

Une partie des diplômés a choisi un statut d'indépendant dans un cadre privé (gérant, auto-entrepreneur...) pour échapper à des parcours marqués par la précarité d'emploi ou des problèmes de santé.

Les effets de mode liés aux pratiques gymniques compliquent le parcours professionnel en imposant une obligation de formation continue qui n'est pas toujours prise en charge par l'employeur. Par ailleurs, les diplômés semblent accepter un parcours professionnel d'éducateur sportif AGFF limité dans le temps pour des motifs d'usure physique. Enfin, les accidents de parcours comme une blessure ou une transition difficile entre 2 emplois peuvent entraîner une reconversion.

Financement de la formation continue, action de prévention de santé au travail et accompagnement dans la reconversion sont des axes à privilégier pour les acteurs du champ de l'emploi et de la formation de ce secteur.